



# VILLÉINFOS

N°03

ÉTÉ  
2021

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VILLÉ



**P.4**

Visite du patrimoine pour les élus

**P.6**

Rentrée scolaire

**P.16**

Nos nouveaux commerçants

**P.5**

Bienvenue à Nathanaël LUX !

**P.12**

Don d'un tableau René Kuder à la mairie

**P.18**

Animations estivales

## LE MOT DU MAIRE

LIONEL  
PFANN

Chères Villaises, chers Villois,

Le printemps a vu la réouverture des cafés et des restaurants ; cette reprise de la vie économique et sociale était essentielle, car nous avons tous envie de nous retrouver. Chacun a toutefois conscience que la situation sanitaire reste très fragile et appelle toujours à la plus grande prudence. En effet, les indicateurs épidémiques se dégradent et nos voisins européens ne sont pas épargnés par cette nouvelle vague. Le respect des gestes barrières est plus que jamais indispensable. Les différents arrêtés préfectoraux, reconduits durant tout l'été, sont consultables sur notre site internet <https://ville67.fr>

La Journée de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 a été célébrée ce 8 mai 2021 en présence de Monsieur le Député Antoine HERTH, Monsieur Serge JANUS, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, de l'Adjudant-Chef MARION commandant la brigade de Villé, de membres des Associations Patriotiques ainsi que des Porte-drapeaux.

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, la municipalité a procédé à un dépôt de gerbes au cimetière militaire en présence de Madame Annick PAQUET, Sous-Préfète de Sélestat-Erstein, des élus et de différents représentants civils et militaires.

Il est en effet indispensable, particulièrement dans le contexte actuel, de maintenir ces traditions vivantes.

Les 20 et 27 juin dernier, l'équipe municipale a organisé, dans une version inédite du fait de la crise sanitaire, les élections régionales et départementales qui sont des moments forts de la démocratie. Bien que regrettant une abstention record, je tiens à remercier personnellement toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement des scrutins.

Concernant le traditionnel marché du Terroir, il faudra encore patienter avant le retour à la normale. Du 1<sup>er</sup> juillet au 26 août, en lieu et place s'est tenu un marché de l'artisanat et des producteurs qui a réuni une vingtaine d'exposants ; cette formule aura permis à chacune et à chacun de conserver le lien avec sa clientèle ou tout simplement de se faire connaître et offert l'occasion de pouvoir se restaurer sur les nombreuses terrasses environnantes.

Parmi les priorités, le dossier scolaire a tenu une place prépondérante, avec un risque de fermeture d'une classe et donc d'une suppression de poste. Un nouveau comptage des élèves a été effectué le 23 août, un minimum de 130 jeunes étant nécessaire pour empêcher une telle décision. La municipalité s'est pleinement mobilisée depuis plusieurs mois et, malgré son engagement, a dû subir la fermeture d'une 3<sup>e</sup> classe en l'espace de sept ans.

Plus satisfaisant, Villé fait partie des 6323 lieux sélectionnés dans le cadre de la modernisation du matériel informatique de l'école. Le montant de la dépense est de 15800 € pour une

**Responsable de la publication :** Lionel PFANN

**Rédaction et mise en page :** Commission Communication

**Maquette graphique et impression :** [stratosene.fr](http://stratosene.fr)

**Photo de couverture :** Christian ROCHE

**Photos :** Alexandra MURER, documents remis

subvention totale de 11600 € (équipement plus services et ressources numériques).

Les commissions communales se réunissent de manière régulière. Le site internet est opérationnel depuis le mois d'avril ; il a pour vocation d'être un outil interactif et réactif au service de la population, notamment en terme de démarche administrative. Un grand bravo à toute l'équipe de communication en lien avec la société Stratogène pour le travail réalisé. La page Facebook « commune de Villé » permet également de démultiplier la communication. Des outils complémentaires viendront prochainement étoffer ce dispositif.

En matière de voirie, une opération de marquage au sol et de pose de panneaux a eu lieu ces derniers jours. Par ailleurs, la commission finances a validé plusieurs chantiers : réfection a minima de l'ancienne route d'Albé (en concertation avec la commune d'Albé), divers travaux d'assainissement, mise en conformité de la chaudière de l'école, réfection intégrale de la toiture de l'immeuble communal situé 8 Promenade du Klosterwald.

La commune participe également au programme de la Trame Verte et Bleue qui consiste à mener des actions destinées à renforcer la biodiversité du territoire, notamment par l'acquisition à moindre coût d'arbres fruitiers (courrier explicatif et bons de commande que vous avez pu trouver dans vos boîtes aux lettres courant du mois dernier).

Vous découvrirez aussi un nouveau visage !

Après 25 ans passés au centre nautique Aquavallée, Nathanaël LUX est devenu le nouveau responsable du Service Technique, l'occasion pour lui d'apporter son expérience et de mettre ses compétences au service de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Il succède à Théo ADRIAN qui, après 35 ans d'activité au service de la collectivité, a mis un terme à sa carrière. Nous le remercions pour l'engagement sans faille dont il a toujours fait preuve et lui souhaitons une belle et longue retraite.

Un autre agent, Thierry ZIMMERMANN, a quitté ses fonctions fin août dernier pour donner un nouvel élan à sa carrière. Nous lui souhaitons une belle continuation et l'épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

Pour clore mon propos, j'adresse les remerciements de l'équipe municipale à toutes les personnes de bonne volonté qui agissent pour le bien commun : au quotidien dans leur entourage, au sein d'associations ou de comités. Merci pour l'embellissement de la commune qui rend notre cadre de vie plus agréable.

Restons solidaires, unis et patients ; continuons à prendre soin de nous et les uns des autres.

Belle rentrée à tous !

Votre Maire,  
**Lionel PFANN**



## UNE VISITE DU PATRIMOINE POUR LES ÉLUS

Le dimanche 18 juillet dernier, accompagnés de membres de leurs familles et d'amis, les élus de Villé ont bénéficié d'une visite initiée et remarquablement assurée par Francis Dreyfuss, expert de la richesse patrimoniale locale. Le temps d'une matinée, le groupe a déambulé dans les rues de Villé, dans une ambiance chaleureuse, conviviale et ensoleillée.

L'occasion pour certains de découvrir le patrimoine et de faire plus ample connaissance avec l'histoire du bourg. Tout au long du parcours, la visite a été ponctuée d'anecdotes et de détails habilement distillés par le guide Francis, que le groupe n'a pas manqué de remercier.



## ÉQUIPE TECHNIQUE ■

## AU REVOIR THÉO ET BONNE RETRAITE ! BIENVENUE À NATHANAËL LUX !

Depuis le 3 mai 2021, Nathanaël Lux est le nouveau responsable du Service Technique, où il a succédé à Théo Adrian.

Né le 15 janvier 1973 à Colmar, il est marié et père de deux grands enfants.

Il effectue ses études à Sélestat, qu'il conclut par l'obtention d'un BAC F 2. Après l'armée, il travaille pendant environ 3 ans dans une petite blanchisserie comme chauffeur-livreur.

En 1998, il entre à la COM-COM (Atelier intercommunal) et intègre la piscine en 1999, où il est notamment chargé de conduire les enfants des écoles de la vallée.

Il occupe successivement divers postes à l'entretien et au service technique, dont il devient le responsable. Cette dernière fonction motive sa candidature à son poste actuel au sein de la Commune de Villé.

Très bien accueilli dans sa nouvelle équipe, Nathanaël souligne l'investissement exceptionnel de Théo lors de la transmission du flambeau, ainsi que l'accueil chaleureux des équipes municipale et administrative.

Sportif dans l'âme, Nathanaël pratique la marche, la course à pied, le vélo ... et le foot (dans une équipe de la vallée), une passion qui lui vaut le bonheur de rencontrer son épouse (voir encadré).

Epicurien, il apprécie les plaisirs de la table et les spécialités de terroirs. Attiré par les massifs montagneux, il aime partir aussi à la découverte des beautés de la France.



Nathanaël vu par son épouse :

« *Personne de confiance, entière, droite, sérieuse, qui ne supporte pas l'injustice.*

*Dans les règles, pas d'écarts.*

*Patient ... ne lâche pas tant que ça ne fonctionne pas comme il veut ; a tendance à être perfectionniste, ce qui peut être embêtant pour l'entourage !*

*Méfiant, n'accorde pas rapidement sa confiance. Peut paraître fermé, mais une fois la confiance établie, est ouvert et dans l'échange.*

*Attaché à sa cellule familiale ».*

## DÉPART DE Thierry ZIMMERMANN

Agé de 49 ans et souhaitant donner un nouvel élan à sa carrière après plus de 25 ans de bons services, Thierry Zimmermann postule à l'Eurométropole de Strasbourg où il vient d'être recruté en qualité d'agent technique.

Il a quitté ses fonctions à Villé le 31 août.

Bien que regrettant son départ, ses collègues et l'équipe municipale lui adressent leurs félicitations pour cette promotion et lui souhaitent bonne continuation dans sa nouvelle affectation.

*Au moment de la rédaction de cet article, le nom du successeur de Thierry n'est pas encore connu ; son remplacement est en cours.*



## ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ■

## RECRUTEMENT d'un AGENT



Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 19 juillet 2021, un agent en intérim a été recruté à compter du 23 juillet dernier. Il s'agit de Madame **Adlyne SALINGUE** : elle assure les missions d'accueil du public et de secrétariat. Se formant aux titres sécurisés, elle pourra également traiter les demandes de renouvellement de passeports et cartes d'identité.



## RENTRÉE SCOLAIRE

### ■ FERMETURE D'UNE CLASSE

Depuis le début de l'année, la municipalité est pleinement mobilisée au côté des enseignants pour éviter une nouvelle fermeture de poste à l'école René Kuder, car pour faire fonctionner 6 niveaux, le seuil d'élèves est fixé à 130. Après un premier comptage en juin dernier, demandé par le Rectorat à la fin de l'année scolaire, un nouveau comptage a été effectué le 23 août : 129 élèves sont inscrits au sein de l'établissement. L'effet de seuil est implacable : à un élève près, nous évitons cette fermeture, qui est la 3<sup>e</sup> fermeture de poste en 7 ans !

Dès le tout dernier comptage connu, le Maire a immédiatement saisi Madame la Rectrice d'Académie pour lui demander d'accorder une dérogation à l'école de Villé.

Un certain nombre de spécificités locales ont pu être mises en avant :

- il était question d'accueillir, en effet, 13 élèves en classe ULIS, ce qui nécessitait une organisation plus complexe pour les classes de CE1, de CE2/CM1 et de CM1/CM2, d'où l'intérêt de conserver 6 classes ;
- la commune connaît un regain d'attractivité (exode urbain) lié, en partie, à la crise de la COVID-19. Le marché de l'immobilier en est le meilleur indicateur.
- Villé et, plus généralement, la vallée de Villé vont également bénéficier d'une bouffée d'oxygène grâce au contournement de Châtenois. Cet équipement contribuera à valoriser notre territoire.

L'école du bourg-centre, véritable locomotive des territoires ruraux, est donc bien vivante et les perspectives d'avenir sont positives, perçues avec pragmatisme.

À l'heure de la mise sous presse du « Villé Infos », nous attendons encore la réponse du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) à notre demande de dérogation.

### ■ EFFECTIFS (au 2 septembre 2021)

128 élèves répartis comme suit :

ENSEIGNANT(E)S	NIVEAUX	NOMBRE D'ÉLÈVES
Mme VINCENT Caroline	CP- CE1	7 + 17 = 24
Mme BENOIT Catherine	CE2 - CM1	14 + 10 = 24
Mme POTIER Céline	CM1 - CM2	7 + 14 = 21
Mme JACOB-LEYDER Patricia	GS - CP	14 + 9 = 23
Mme SCHMITT Francine	PS - MS	15 + 9 = 24
Mme STRAUCH Isabelle	ULIS	12 (Répartis dans les différents niveaux)

La municipalité souhaite une bonne rentrée à tous les élèves, parents et enseignants. Belle réussite et bon courage à tous !

## OPÉRATIONS RAMASSAGE DE DÉCHETS

La commune a organisé deux opérations « ramassage de déchets », une action de propreté que les élus ont souhaité proposer aux habitants, en deux temps, à deux mois d'intervalle : les samedi 27 mars et dimanche 6 juin derniers.

Deux belles occasions où, le temps d'une matinée pleine de convivialité, petits et grands sont arrivés avec leurs propres motivations pour sillonner les rues, berges du Giessen et bas-côtés.

Grâce à la mobilisation des bénévoles, de nombreux déchets en tout genre ont été récoltés et l'ensemble du ban communal a ainsi pu être nettoyé.

Un grand MERCI à tous les participants !

En attendant de nous retrouver pour une nouvelle opération, n'oublions pas que « le déchet le plus facile à éliminer est celui qu'on n'a pas produit ».



Le respect des autres commence par le respect de soi-même !

## TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS DE FINALISATION

### ■ BÂTIMENTS

Rénovation de la toiture du bâtiment « logements communaux » du groupe scolaire :

Les travaux ont débuté semaine 32. Coût : 40000 € environ (gouttières comprises).

Remplacement des portails de l'École Primaire :

Compte-tenu du montant non intégré au budget 2021, ces travaux ont été reportés en 2022.



Mairie :

Un état des lieux a été effectué et des courriers concernant d'éventuelles malfaçons ont été rédigés dans le cadre de la garantie décennale et envoyés aux Sociétés concernées.

### ■ VOIRIE

- Assainissement sur domaine public rue du Haut-Koenigsbourg

1<sup>ère</sup> partie, montant : 3049,20 €

2<sup>ème</sup> partie, montant : 3149,80 €

- Réfection de la voirie

ancienne route d'Albé, montant : 3107,28 €

### ■ PREVENTION ROUTIERE

- Remise en état des marquages au sol (principalement traversée du centre), montant : 4543,14 €

- Achats de panneaux de signalisation (stationnements interdits - arrêté municipal), montant : 2003,48 €

### ■ SECURITE

Coûts des remplacements des blocs d'éclairage de sécurité

- École maternelle : 574,80 €

- École primaire : 679,20 €

- Église Notre-Dame : 261,60 €

Achat d'un défibrillateur automatisé externe (DAE).

Ce dispositif sera installé sur la façade avant de la mairie. Montant : 1748,52 €

### ■ URBANISME

Lotissement Les Pommiers 2 :

- Lot N°3 (7,17 ares) :

Le compromis de vente a été signé par Monsieur le Maire et l'acte de vente sera réalisé par l'Agence Klespert Immobilier.

Montant de la parcelle : 81738 € TTC (77651 € pour la Commune et 4087 € TTC pour l'agence).

- Lot N°7 (7,30 ares) :

Montant de la parcelle : 79059 € TTC

Jean-Pierre ALDOSA, Adjoint au Maire responsable bâtiments-urbanisme

Serge SPIESSE, Adjoint au Maire responsable sécurité-voirie

## ■ TOITURE DE L'ÉGLISE

Suite à un risque de chute d'ardoises de la toiture du clocher de l'église, la commune a fait appel à Alti-Est, une entreprise de Hagen spécialisée en travaux sur cordes.

L'accès à l'église a donc dû être sécurisé et les travaux ont été réalisés d'urgence afin d'assurer la sécurité des paroissiens.

Les cordistes ont remplacé les pièces défectueuses et, après avoir inspecté le clocher de plus près, en accord avec la municipalité, ont profité de l'occasion pour réparer d'autres imperfections. Coût total : 2228,59 €



## ■ GAZ DE BARR



### RÉSEAU ÉLECTRIQUE

La centrale Vonderscheer, fournisseur historique d'électricité à Villé, a cédé son activité à la société Gaz de Barr. Les deux sociétés alsaciennes se sont passés le flambeau le 1<sup>er</sup> Janvier 2020 pour la gestion des 20 km de réseau électrique de la commune et l'approvisionnement en électricité d'un millier de foyers.

Après dix-huit mois d'activité, il est possible de faire un premier retour d'expérience et de donner des indications sur les évolutions envisagées.

### Le développement et l'amélioration du réseau

*« Nous avons repris un réseau dans un état satisfaisant »* précise Didier Jost, directeur de Gaz de Barr. *« Il reste cependant des zones qui subissent des coupures trop fréquentes et trop longues. Nous avons déjà investi plus de 80 000 € dans l'amélioration de la desserte électrique et nous avons un programme ambitieux pour continuer à fiabiliser ce réseau. Parallèlement des contacts ont été pris, en concertation avec les collectivités locales, avec le distributeur Enedis pour envisager des pistes d'amélioration pour les réseaux haute tension qui alimentent Villé »*

### La fourniture de l'électricité

*« Nous avons souhaité reprendre l'activité de la société Vonderscheer en proposant de maintenir un modèle local de distribution et une relation de proximité avec les clients. À la suite du transfert des contrats à Gaz de Barr, certains clients de Villé se sont posés des questions concernant le prix de l'électricité et les services offerts »*

Il faut souligner à ce propos que les tarifs dont bénéficient les habitants de Villé sont dits « réglementés ». Ces tarifs réglementés, fixés par les pouvoirs publics, sont strictement identiques sur l'ensemble du territoire français.

Au-delà du prix, les clients attachent de l'importance à un service de qualité et de proximité.

*« Il me semble que nous avons répondu à ces attentes. Une relation de confiance commence à s'instaurer avec nos clients de Villé »* indique Didier Jost. Pour illustrer les nouveaux services offerts : la mensualisation des factures dont bénéficient déjà à peu près 40 % des clients de Villé.

### Des énergies propres pour demain

Gaz de Barr est également producteur d'énergies renouvelables et a développé plusieurs projets destinés à fournir ses abonnés en électricité propre. *« Depuis 2010, nous investissons fortement dans l'hydroélectricité, le photovoltaïque et les éoliennes. Il est important pour nous de pouvoir proposer des offres responsables, et nous avons pour objectif de fournir à nos clients 75% d'électricité d'origine renouvelable d'ici 2030 ».*

Pour conclure, Didier Jost précise *« Nous sommes très heureux d'avoir poursuivi l'activité de la centrale Vonderscheer ».*



## JURY DES MAISONS FLEURIES

Vendredi 20 août, les 9 membres du jury des maisons fleuries se sont réunis pour effectuer leur tournée dans toutes les rues de Villé et dans une ambiance des plus conviviales.

Les réalisations florales ont pu être évaluées et le jury a pu apprécier les efforts fournis et découvrir, malgré les conditions météo de cet été, de très belles réalisations, la créativité et l'originalité de certains jardins ou fleurissements.

Les membres ont aussi souligné le travail des employés communaux et celui de la commission décoration pour l'embellissement de la commune.



## DÉCORATION ESTIVALE



Si le soleil nous a un peu boudés cet été, la mise en lumière de notre bourg a été assurée par de nombreuses décorations toutes plus artistiques, originales, les unes que les autres. Un spectacle de jolies couleurs dont nous avons tous eu la chance de profiter depuis le printemps dernier.

Un grand **MERCI** à tous les membres de la Commission Décoration, aux bénévoles, employés communaux, habitants, et commerçants qui se sont investis et qui ont eu à cœur d'embellir notre commune.

Un grand **BRAVO** à toutes nos « mains d'or » !

## DON TABLEAU RENÉ KUDER

### Remerciements à Madame Christiane FREPPEL

Le 7 juillet dernier, le Maire Lionel PFANN a eu le plaisir d'accueillir en mairie Madame Christiane FREPPEL, en présence de l'Adjointe Alexandra MURER, de la Présidente de la commission communication Claire TELLINAI et de Monsieur Francis DREYFUSS ; une petite réunion en toute simplicité pour remercier cette généreuse habitante de la vallée d'avoir fait don à la Mairie d'un tableau du peintre villois René KUDER, datant de 1908. Cette toile appartenait à sa famille depuis fort longtemps et le souhait de Madame Freppel était que ce tableau puisse revenir dans la commune qui avait jadis vu naître le célèbre artiste peintre.

Monsieur le Maire a profité de l'occasion d'exprimer sa gratitude pour rapporter avec brio le remarquable parcours de René KUDER ; un tracé évoqué avec quelques notes d'humour parfois, mais avec beaucoup d'émotion surtout.

Cette œuvre trouvera toute sa place au sein de la Mairie de Villé avant de voir, un jour peut-être, se concrétiser un projet plus ambitieux de valorisation de nos artistes locaux, y compris les plus contemporains.



## UNE PAGE D'HISTOIRE

*« De l'architecture ancienne, il ne reste que des miettes à Villé, mais certaines valent la peine qu'on les ramasse ».*

Cette citation d'André Dubail, reprise par Francis Dreyfuss (cf. Villé Insolite, page 3), introduit fort à propos la nouvelle rubrique que l'équipe municipale a souhaité intégrer au contenu du Villé Infos. A chaque parution, nous évoquerons un aspect insolite ou surprenant, peut-être méconnu, de l'histoire architecturale de Villé.

Pour débiter cette série, intéressons-nous à l'un des principaux bâtiments du centre, à savoir la Mairie, autrefois « **Mairie/Tribunal** ».

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la première mairie de Villé est un modeste bâtiment sans cachet particulier.

Elle comprend un rez-de-chaussée et un étage à colombage. Le rez-de-chaussée est loué à bail et sert également d'entrepôt pour du matériel divers.

Dans la « Burgstube » (salle des bourgeois) du 1<sup>er</sup> étage, se tiennent les réunions des citoyens, la vente aux enchères des biens communaux et les réunions de l'ancien TRIBUNAL CANTONAL qui veille à l'observation du droit coutumier.

En 1871, les locaux devenant insuffisants pour l'« Amtgericht » (tribunal cantonal impérial), ce dernier exige une salle d'audience, des bureaux pour le juge, le greffier, l'avocat, l'huissier et un local pour le cadastre.

En 1878, la commune prend la décision de reconstruire le bâtiment, dans un style néo-classique, dont la réalisation est confiée à Antoine Rinaldi, maçon italien originaire de la région du Frioul, arrivé en 1875. Les sculptures extérieures sont l'œuvre d'un enfant du pays, Armand Gachon. Au centre du premier étage, un relief illustre les deux thèmes « Lex et Justicia » (la Loi et la Justice). La façade est couronnée par un fronton triangulaire comportant les armoiries de Villé et, de part et d'autre, une branche de chêne et un rameau d'olivier.

Plus tard, le tribunal est transféré à Sélestat, mais on peut encore observer l'inscription « Tribunal » sur la façade de la mairie.



Un autre enfant du pays, l'artiste-peintre René Kuder, a peint une aquarelle datant de 1957, intitulée « Au tribunal de Villé ».

## JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

« Le Patrimoine pour tous » a été retenu comme thème de la Journée du Patrimoine 2021.

A cette occasion, la municipalité de Villé a choisi d'honorer une personnalité emblématique de la commune : l'artiste-peintre René KUDER.

Trois lieux géographiquement proches l'un de l'autre, ouverts de 14 h à 17 h, accueilleront le public :

- la Mairie
- l'église Notre-Dame de l'Assomption
- l'école primaire fort justement baptisée « René Kuder », regroupant les écoles maternelle et élémentaire (délibération du conseil municipal du 9 décembre 2019).

Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir ou redécouvrir certaines techniques de ce grand peintre, les visites sur chaque lieu, où deux guides seront présents, n'excéderont pas 20 minutes.

Dans la salle d'exposition de la mairie, on pourra observer les esquisses sur les métiers réalisées suite à une commande pour le pavillon de l'Alsace à l'Exposition Universelle de Paris de 1937. L'œuvre originale est exposée à Strasbourg, dans les anciens locaux de la Chambre des Métiers (aujourd'hui Ecole Aquiba).

Des œuvres représentant les saisons ou la gastronomie seront également mises en évidence.

Changement de décor à l'église, où l'accent sera mis sur les treize vitraux dessinés par René Kuder et réalisés par Alphonse Ehret, représentant chacun une scène de la vie de la Vierge Marie.

Enfin, après avoir gravi la rue Leclerc (ancien « Schuelbari »), le public pourra admirer à l'école maternelle une très grande fresque, rarement mise en valeur ; elle représente les enfants en compagnie de Sœur Ancilla, dont les plus anciens de Villé gardent encore un excellent souvenir.

La visite, toujours guidée, se terminera à l'école primaire dont la cage d'escalier est décorée de scènes historiques (Saint Louis, Louis XIV, Napoléon) ainsi que de fresques symbolisant l'enseignement de la lecture, de la cuisine ou de la géographie.

Francis Dreyfuss



## JOURNÉE EUROPÉENNE DE LA CULTURE JUIVE

Dimanche 5 septembre dernier, après une interruption de l'édition en 2020, la communauté israélite de Villé, sous la houlette de Francis Dreyfuss, a invité tout public intéressé à une visite et conférence à la Synagogue, place de la Liberté, à Villé.

Le thème proposé sur l'ensemble de l'Europe cette année était celui du dialogue, vaste sujet destiné à créer du dialogue entre le public et l'animateur.

Par ailleurs, plusieurs objets de culte, que l'on peut trouver à la Synagogue ou à la maison, ont été présentés.

La Torah, livre saint par excellence a également été portée à la vue du public avec de nombreux détails autour de la composition de cet ouvrage écrit il y a plus de 2500 ans.

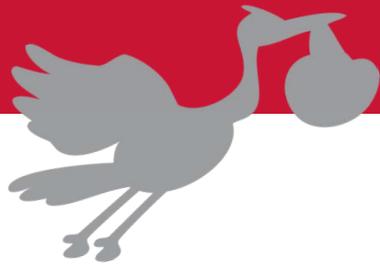
Ont aussi été présentés des livres de prières quotidiennes et des jours de fête, le châle de prières et les phylactères ainsi que le Chophar (ou schofar) utilisé le jour du Grand Pardon (Yom Kippour) et au Nouvel An juif (Roch Hachana), les lampes du Shabbat et celles plus spécifiques de la fête des lumières (Hanouka).

Le yiddish, dialecte judéo-alsacien ainsi que la nourriture juive, ses interdits et ses spécialités, ont également été évoqués.

Des intermèdes musicaux du répertoire juif liturgique et profane ont été assurés par Daniel Elbaz au violon, accompagné de Christophe Oury à l'accordéon.

■ BIENVENUE À

- Léa MAI le 22 avril
- Alya DURAN le 25 avril
- Yohan HOLLECKER WISSE le 5 mai
- Moïra FUNK le 15 mai
- Alyssia ECK le 31 mai
- Marie-France BODEIN le 14 juin
- Amaury PETIT le 11 août



■ ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Marie-Alice GROSHENS le 18 février
- Marie-Joséphine ISSENHUTH le 24 mars
- Simone BASTIEN le 25 mars
- Werner DOEBELE le 5 avril
- Marthe SEITZ le 9 avril
- Marie SCHARWATT le 15 avril
- Julien MARTIN le 3 mai
- Madeleine HUBRECHT le 25 mai
- Marthe LEGRAND le 6 juin
- Marie-Séraphine MARTIN le 9 juin
- Germaine BAUER le 13 juin
- Denis SEITZ le 16 juin
- Louise KAMMERER le 18 juin
- François THOMAS le 25 juin
- Jean-Marie KEMPF le 24 juillet



■ ILS SE SONT DIT OUI

- Alexandra STIRN et Claude-André HANAUER le 21 août



## ■ FÉLICITATIONS À

La Municipalité adresse ses chaleureuses félicitations à Mesdames et Messieurs

### POUR LEURS 85 ANS :

- Denise BUYSSACHAERT, le 10 mai
- Bernard LEDIG, le 20 mai
- Bernard KAMMERER, le 1<sup>er</sup> juillet
- Rosette BALLAND, le 19 juillet
- Odile PHILIPPE, le 11 août (à l'EHPAD)

### POUR LEURS 90 ANS :

- Christiane HEUSSLER, le 14 mai
- Marie-Thérèse ADRIAN, le 30 mai
- Pierre RICHARD, le 3 juin (à l'EHPAD)
- Marie-Louise MEYER, le 8 juin
- Louise KOMMER, le 24 août
- Germaine POSTAL, le 26 août
- Rose WENDLING, le 27 août
- Gina LONGHI, le 29 août
- Marie-Thérèse SCHWAAB, le 30 août  
(à l'EHPAD)

### POUR SES 95 ANS :

- Maxime HEBERLE, le 16 juillet

Chaque récipiendaire s'est vu offrir une belle corbeille garnie, artistiquement décorée par Stéphanie, des Fleurs Jehl, que nous remercions pour ses bons services.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

### LIBRAIRIE LES DARONS

Après 8 ans de présence au sein de la Librairie Totem, Eugénie et Sébastien ont annoncé leur départ le 6 avril 2021 et décidé de saluer et de remercier leur clientèle pour sa fidélité et son soutien.

Toute de bois vêtue, une nouvelle librairie est née le 12 avril dernier :

**La Librairie Les Darons.**

Une nouvelle déco, de nouveaux coloris et, surtout, une nouvelle équipe : Yannick et Sébastien, pour nous servir !

La Municipalité leur souhaite la bienvenue et une belle envolée littéraire.



### FRIT'KOT

Une baraque à frites belge a vu le jour le 4 août dernier et a pris place au 14/16 rue du Climont à Triembach-au-Val.

Michel et Nadine GUEUBEL, propriétaires et gérants du restaurant villois « La Bonne Franquette », ont eu à cœur de créer ce fast-food belge : « *Cette étape est la suite logique des plats belges que nous proposons dans notre restaurant* ».

Les pommes de terre proviennent d'un producteur local. Les frites sont fraîches (non surgelées) et cuites à la graisse de bœuf dans la plus pure tradition belge.

D'autres spécialités, comme les fricadelles frites, mitraillettes, boulettes ou hamburgers complètent la palette gustative.

Frit'Kot est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 18h30 à 21h30.

La Municipalité souhaite plein succès à ses amis belges !



## ATELIER PSYCHÉCRÉA



Elle se nomme Corinne HERBRICH. Une artiste-couturière de Villé qui aura le plaisir de vous accueillir d'ici mi-octobre prochain, dans son nouvel atelier de couture , au 5 Place du Marché à Villé.

C'est à l' **ATELIER PSYCHÉCRÉA** (du grec, psyché = papillon et créa = création), dans un esprit familial, que Corinne Herbrich fabriquera, à partir d'anciennes pièces sélectionnées avec soin, des vêtements , des créations uniques, sur commande.

Son concept ? Faire du neuf avec du vieux en donnant une nouvelle vie à des vêtements. Une adepte de l'upcycling (ou surcyclage en français). Réduire, réutiliser, recycler et valoriser ; une démarche écologique. La créatrice lance dès aujourd'hui un appel aux dons de jeans, chemises ou tee-shirts dont vous ne feriez plus usage.

Elle proposera également la personnalisation de vêtements par la broderie de logos, dessins, etc mais aussi un accompagnement à la couture.

En attendant de rencontrer Corinne Herbrich, vous pouvez la joindre par téléphone au 06.67.72.97.27 ou par mail à l'adresse suivante : atelierpsychecrea@gmail.com

La Municipalité lui adresse tous ses vœux de réussite et d'épanouissement !

## AU GRÉ DES MAILLES

Dès le 1er octobre 2021, "Cap'tain Crochet" changera de nom pour devenir "Au Gré des Mailles" et déménagera dans la galerie du magasin Super U de Villé.

Vous y trouverez toujours le fil à tricoter Phildar et Plassard, la mercerie, les articles tricotés mais également du linge de nuit et de jour.

La boutique au 8, rue Louis Pasteur fermera ses portes à compter du 23 septembre prochain.

Sylvie SCHNEIDER se réjouit de vous retrouver, bientôt, dans ses nouveaux locaux !

La Municipalité lui souhaite une belle continuation !



## MANIFESTATIONS ESTIVALES

### ■ CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE



La Municipalité de Villé a, cette année encore, décidé de ne pas organiser les traditionnels événements autour du 14 juillet. Le feu d'artifice, la retraite aux flambeaux et le bal des pompiers n'auront pas eu lieu.

Ce jour de fête nationale aura toutefois donné l'occasion au Maire de Villé de rassembler, au pied du Monument aux Morts de notre commune, Madame la Sous-Préfète, Madame la Conseillère d'Alsace, Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, Monsieur le Chef du Centre de Secours de Villé, Messieurs les représentants des associations patriotiques et les élus municipaux. Un petit nombre de riverains ont eu à cœur de rejoindre l'assemblée.

Leur présence en ce jour de fête leur aura permis, selon les propos tenus par Lionel PFANN dans son discours, *non seulement d'avoir une pensée pour tous ceux qui ont contribué à la grandeur et au rayonnement de notre pays mais aussi à leur rendre hommage et encore, à se rappeler le sens qu'ont voulu donner ces Grands Hommes en inscrivant, aux frontons de nos Mairies « Liberté, Égalité, Fraternité » [...] « Nous avons en commun tout ce que nos ancêtres ont accompli et nous avons dans nos mains tout ce qu'ils nous ont donné. Nous savons que nous devons à chaque instant nous souvenir que nous sommes les garants de ces belles valeurs ».*



## ANIMATIONS ESTIVALES

### MARCHÉ DE L'ARTISANAT ET DES PRODUCTEURS

Ce n'est que début mai, après une longue réflexion et avec l'entrée en vigueur des premières mesures de déconfinement que le comité d'organisation a pu préparer la nouvelle saison du Marché des Producteurs, encore particulière cette année. Car même si un nouveau vent de liberté a soufflé sur notre pays depuis le 30 juin dernier, le respect des gestes barrière (avec port du masque obligatoire) et de distanciation sociale est resté de rigueur.

Notamment sur notre Marché.

Compte-tenu de la situation sanitaire ainsi que du bilan de la saison 2020 et des enseignements que nous avons tous pu en tirer, dans un souci de cohérence et d'équité, les exposants n'ont pas eu la possibilité de vendre des produits susceptibles d'être consommés sur place cette année. Les visiteurs ont toutefois pu profiter des nombreuses terrasses de bars ou de restaurants environnantes; une dimension citoyenne pour soutenir les restaurateurs qui n'ont pas pu exercer pendant longtemps.

Pas loin de 25 participants se sont inscrits cet été : la municipalité a eu le plaisir d'accueillir de nombreux nouveaux artisans, venus présenter leurs créations chaque jeudi, à tour de rôle. Des produits de qualité, des œuvres et créations artisanales et artistiques uniques, originales.

Le droit de place a, quant à lui, été offert à tous les exposants cette année encore.

Entre une météo bien capricieuse, d'importantes contraintes sanitaires avec, en plus, l'arrivée du pass-sanitaire début août et des touristes peu nombreux, la fréquentation est restée en retrait par rapport à l'avant-crise. La saison 2021 aura donc plutôt été l'occasion pour les exposants d'envisager ce marché comme une vitrine, de conserver du lien avec leur clientèle ou de se faire connaître et d'échanger autour de leurs créations, talents ou passions.

« 2020 aura été l'année des restrictions, 2021 celle de la transition ». La Municipalité espère vivement que 2022 sera l'année de la libération avec un traditionnel Marché du terroir et le retour des animations et de la restauration dès l'été prochain !

Alexandra MURER, Adjointe au Maire en charge des animations

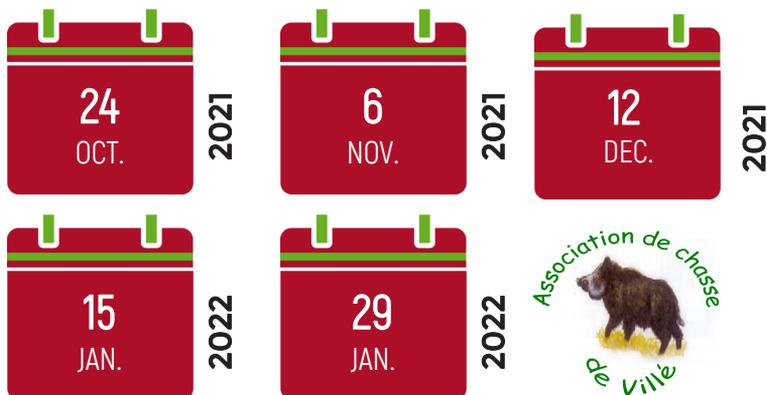


## BATTUES DE CHASSE

### Sur le ban communal de Villé

Dates de battues dans le lot de chasse communal de Villé

LOT N° 507 C01 pour la saison 2021 / 2022.



## SMICTOM

### Nouveaux horaires d'ouverture de la déchèterie

Le Smictom d'Alsace centrale a modifié les horaires d'ouverture de ses déchèteries, qui sont désormais ouvertes



du mardi au samedi, toute l'année,  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Fermées les jours fériés.

## ■ DON DU SANG

L'amicale des donneurs de sang bénévoles et l'EFS invitent tous les habitants à se mobiliser lors de la prochaine collecte de sang qui aura lieu le **lundi 27 SEPTEMBRE 2021**, de 17h à 20h, en **salle d'animation de l'Ecole primaire René Kuder, 6, Promenade du Klosterwald à Villé**. Les besoins sont importants et en constante augmentation.

Un appel est notamment lancé aux jeunes nouveaux donneurs.

## ■ ECLAIRAGE PUBLIC

### Du 01/01 au 30/04 :

Allumage à l'éphéméride du soir

Coupure à 00h00–Allumage à 04h30

Coupure à l'éphéméride du matin

### Du 01/05 au 31/08 :

Allumage à l'éphéméride du soir

Coupure à 00h00

Pas d'allumage le matin

(Exception faite la nuit du 13/07 au 14/07 où l'éclairage public reste allumé toute la nuit)

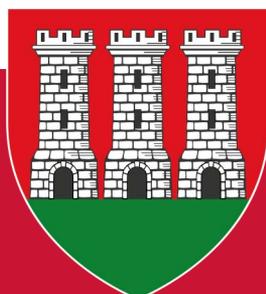
### Du 01/09 au 31/12 :

Allumage à l'éphéméride du soir

Coupure à 00h00–Allumage à 04h30

Coupure à l'éphéméride du matin

(Exceptions faites les nuits du 24 au 26/12 et du 31/12 au 01/01, où l'éclairage public reste allumé toute la nuit)



### MAIRIE DE VILLÉ

21 PLACE DU MARCHÉ

67220 VILLÉ

03 88 57 11 57

mairie-ville@wanadoo.fr

### ACCUEIL DU PUBLIC

LUNDI 13H30 - 17H00

MARDI 13H30 - 17H00

MERCREDI 8H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00

JEUDI Fermé

VENDREDI 8H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00

Le Maire n'assure pas de permanence mais vous donne la possibilité de le rencontrer sur rendez-vous : 03 88 57 11 57 ou mairie-ville@wanadoo.fr